

CHRISTEL HENRY, NOTRE NOUVELLE SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Après 40 ans de bons et loyaux services en tant que secrétaire de mairie, Édith Delpont a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée et a passé le flambeau à Christel Henry.

Âgée de 28 ans, originaire de Boussac, Christel a intégré il y a sept ans la communauté de communes du Villefranchois après avoir réussi le concours d'adjoint administratif. Forte de cette expérience et après avoir été reçue au concours de rédacteur principal, elle vient de rejoindre le 1^{er} mai 2016 Cassagnes-Bégonhès pour occuper le poste de secrétaire de mairie.

Le maire, Michel Costes, et son conseil municipal souhaitent à Christel une totale réussite dans l'accomplissement de ses nouvelles tâches.



L'ensemble des membres du conseil municipal et des employés municipaux étaient conviés au pot de départ d'Édith Delpont.



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Une permanence de l'équipe d'accompagnement social généraliste du territoire d'action sociale du Pays ruthénois, du Lévézou et du Ségala est assurée le vendredi matin de 9 h 30 à 11 h 30 dans les locaux municipaux, 22 avenue de Lodève.

Prendre rendez-vous auprès du territoire d'action sociale (4 rue François Mazerq, 12 000 Rodez), au 05 65 76 52 80.



LISTES ÉLECTORALES

Il est rappelé à toutes les personnes en âge de voter qu'elles peuvent s'inscrire en mairie sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2016, pour que leur inscription prenne effet pour les élections prévues en 2017.

SERVICES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE ET ÉLUS

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Ouvert du lundi au vendredi
9h/12h – 14h/17h

05 65 46 70 09

www.cassagnes-begonhes.fr
mairie-cassagnes12@orange.fr

Secrétaire de mairie : Christel Henry
Adjoint administratif : Céline Marty

PERMANENCES

Michel Costes (maire) : mardis et vendredis matin et sur rendez-vous
Francis Bounhol (1^{er} adjoint) et

François Gaultier de Kermoal (2^e adjoint) : jeudis matin
Clarisse Albinet Lagarde (3^e adjoint) et Julien Fraysse (4^e adjoint) : sur rendez-vous.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

www.cc-cassagnesbegonhes.fr
05 65 46 64 96

DÉCHETTERIE DE SALMIECH

05 65 74 45 61
Horaires : mardi, mercredi et vendredi de 15 h à 18 h ; samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 18 h.

MÉDIATHÈQUE

05 65 74 71 01
bibliotheque.cassagnes@gmail.com

Horaires :
3^e lundi du mois : 10h/12h
Mardi : 16h/18h
Mercredi : 14h30/16h30
Vendredi : 10h/12h
Samedi : 10h/12h et
14h30/16h30



LA FEUILLE

lettre d'information municipale **Cassagnes-Bégonhès**

AOÛT 2016

AGENDA DES MANIFESTATIONS

(Sous réserve de modifications.)

AOÛT	MAR. 9	SAM. 20	MAR. 23
	▲ EFS : collecte de sang, à la communauté de communes, avenue de Naucelle, de 13 h 30 à 18 h 30	▲ En soirée, initiation aux quilles, à Malet, par le Sport Quilles	▲ Arrivée de l'étape de la Transe Gaule de St-Cyprien sur Dourdou à Cassagnes-Bégonhès (58 km)
	▲ DU VEN. 26 AU DIM. 28 Salon d'art créatif à la salles des fêtes, organisé par le Club de peinture du Céor, vernissage le 26	▲ VEN. 26 En soirée, concours de belote, sous la halle, organisé par l'ARCB	▲ SAM. 27 ET DIM. 28 Fête d'été du LSA XV, sous la halle
SEPTEMBRE	▲ SAM. 3 Journée de visites organisée par l'association Au plaisir de Lire*	▲ DIM. 4 Passage du trophée enduro de motos anciennes comptant pour le championnat de France ainsi que l'enduro loisirs (Trophée Family France)	▲ SAM. 10 Journée du patrimoine (voir ci-dessous)
	▲ SAM. 17 Projection cinéma en plein air, place du centre	▲ DIM. 18 Promenade touristique de voitures et motos anciennes et de collections, organisée par l'association Auto rétro aveyronnais	▲ MAR. 20 Thé dansant organisé par les Joyeux Drilles cassagnols, à la salle des fêtes
			▲ VEN. 23 Réunion des associations, à la salle des fêtes

ET AUSSI :

- Jusqu'au 30 août : concours photo sur « le patrimoine de nos villages » organisé par la communauté de communes Vieur-Céor-Lagast, ouvert aux adultes comme aux enfants.
- Du 29 juillet au 30 août : concours de pétanque tous les mercredis soir.
- Jusqu'au 12 août : centre de loisirs Céor-Vieur à Salmiech.

* Le 3 septembre, journée de visites organisée par l'association Au plaisir de Lire : départ 10h ; 11h visite du musée de la résistance de Villelongue ; suivant le temps, repas tiré du sac ou à Sauveterre-de-Rouergue ; 14h visite de l'atelier de maroquinerie de Max Capdebarthes (renseignements à la médiathèque).

SAMEDI 10 SEPTEMBRE : À LA DÉCOUVERTE DE CASSAGNES-BÉGONHÈS ET DE SON ENVIRONNEMENT

La commission patrimoine de la communauté de communes Vieur-Céor-Lagast œuvre depuis plusieurs années à la valorisation du patrimoine local. Le samedi 10 septembre sera l'occasion pour tous de découvrir ou redécouvrir, au cours d'une visite guidée, les vieilles rues de Cassagnes-Bégonhès et son clocher.

Le programme de cette journée est le suivant :
8h30 : départ au Bousquet de Saint-Amans de la randonnée « le circuit des verriers », ponctuée par une découverte des arbres en bordure du Vieur, commentée par Jocelyne Rech, et

accompagnée d'un historique des fours de verrier.
12h30 : retour à Cassagnes-Bégonhès pour un pique-nique au bord du Céor.
14h30 : visite avec commentaire historique des vieilles rues du village et de son clocher.
16h : vernissage de l'exposition des meilleurs clichés du concours photos (voir encadré ci-contre) et remise des prix dans la salle basse du clocher. Cette manifestation gratuite est basée sur la découverte et le partage. Pour tous renseignements, CCVCL : tél. 06 65 46 64 96.

L'ÉVOLUTION DES INTERCOMMUNALITÉS

Les conseillers municipaux des communes de la communauté de communes du Pays baraquevillois, de la communauté de communes du Naucellois et des communes de Cassagnes-Bégonhès, Calmont et Sainte-Juliette-sur-Viaur (ces dernières issues de la communauté de communes Viaur-Céor-Lagast), se sont réunis le 6 juillet 2016. En effet, le schéma de coopération intercommunale voulu par l'État, et qui a pu être amendé par les élus de façon à constituer des territoires cohérents, prévoit le regroupement de ces 23 communes dans une nouvelle communauté de communes à partir du 1^{er} janvier 2017.

Il est nécessaire de réfléchir dès maintenant à une harmonisation des compétences de la future communauté de communes et à ses conséquences en termes de réaffectation des personnels et en matière financière. La tâche est plutôt ardue car les compétences des groupements actuels sont éten-

duës, diverses, et les fonctionnements disparates. C'est pourquoi le bureau d'études BST Consultants a été mandaté pour mener à bien une mission d'étude qui doit se terminer en novembre 2016.

L'objectif de la réunion était de présenter les différentes étapes de la démarche définie par le comité de pilotage, constitué des 23 maires des communes et du président de la communauté de communes du Pays baraquevillois, ainsi que des 3 directrices et directeur. Ce comité sera amené à se réunir à quatre reprises au minimum, à l'automne, afin de débattre des choix à opérer. Les travaux seront préparés par un comité de suivi composé de Didier Mai-Andrieu, président de la communauté du Pays baraquevillois, André Bories, vice-président, Jacques Barbezange, maire de Baraqueville, Anne Blanc, présidente de la communauté du Naucellois, Jean-Pierre Mazars et Jacky Vialettes, vice-prési-

dents, Christian Vergnes, président de la communauté Viaur-Céor-Lagast, Simon Worou, maire de Sainte-Juliette-sur-Viaur et Michel Costes, maire de Cassagnes-Bégonhès.

Un appel a été lancé auprès des conseillers, afin de proposer des noms pour la nouvelle communauté de communes. La notion de Ségala devra apparaître dans toutes les options, mais il faut trouver un complément judicieux qui permette de se différencier des autres Ségalas. Il a été question également de la représentation des communes au sein du conseil communautaire, du choix du siège social, de la notion de compétence communautaire et de l'information de la population.

Plusieurs élus ont exprimé leur optimisme quant à ce futur territoire communautaire qui repose sur une identité forte et qui, situé sur l'axe de communication majeur entre Albi et Rodez, dispose d'un fort potentiel de développement.

ESQUISSE D'AMÉNAGEMENT DU PROJET DU LOTISSEMENT COMMUNAL DES CHÂTAIGNIERS

Le futur lotissement « les Châtaigniers » est implanté à l'intersection de la RD 83 et de la route de Céor. Pour tout renseignement sur les parcelles, rendez-vous en mairie.

TRAVAUX DE VOIRIE 2016

Pour 2016, les travaux de voirie porteront sur les voies communales, sur les rues de Bouzinas et du centre historique de Cassagnes-Bégonhès ainsi que sur le lotissement « les Chênes 2 ».

Les voies communales concernées sont les suivantes :

- La Barthèze sur 240 m
- La Pesse longue sur 180 m
- L'avenue de l'Aérodrome sur 620 m
- Une partie de la voie reliant Cassagnes à Céor, à proximité de l'ancien dépôt de Saint-Martin pour 920 m
- Bouzinas pour 2 voies sur respectivement 920 m et 315 m
- Le chemin de Mondoye pour 275 m
- Le Suc pour 450 m
- La voie reliant le Suc à la route de Centres pour 375 m
- La voie menant à l'aérodrome pour 140 m

Le coût de ces travaux s'élèvera à 79 706,15 € HT

Les rues concernées sont les suivantes :

- rues haute et basse de Bouzinas pour respectivement 32,5 m et 30,5 m
- rue du Bicentenaire pour 95 m
- rue des Passades pour 42,5 m
- rue des Calquières pour 102 m
- place du Château pour une superficie de 594 m²

Le coût de ces travaux s'élèvera à 36 680,55 € HT.

Le coût du revêtement au lotissement « les Chênes 2 » s'élèvera à 41 081,50 € HT pour une surface de 2 220 m².

La charge financière de l'ensemble de ces travaux, soit 157 468,20 € HT, se

répartit de la manière suivante :

- 79 706,15 €, correspondant au coût des voies communales, pour la communauté de communes Viaur-Céor-Lagast.
- 41 081,50 € à prélever sur le budget annexe du lotissement « les Chênes 2 ».
- 36 680,55 €, correspondant au coût des rues, pour la commune.

TRAVAUX DE L'HUNARGUES

Dans le cadre des travaux de mise en sécurité de l'Hunargues et de réaménagement de la place du Bournhou, la commune de Cassagnes-Bégonhès vient de retenir l'entreprise Fondasol pour la réalisation d'une étude géotechnique, préalable à la réalisation des travaux. Cette entreprise effectuera des sondages sur les lieux dans les prochains jours (semaine 33). Les conclusions de l'étude géotechnique permettront de finaliser le projet et de lancer la consultation des entreprises pour les travaux.

Les travaux seront réalisés en concertation entre la commune de Cassagnes-Bégonhès et le conseil départemental de l'Aveyron :

- à l'automne 2016, le département commencera par les travaux du pont ;
- la commune poursuivra par le terrassement et l'ouverture des trémies ;
- le conseil départemental procédera ensuite à l'ouverture de la voûte du pont ;
- la commune terminera par les travaux d'aménagement des berges et de la voirie place du Bournhou.

CRÉATION D'UN CHEMIN PIÉTONNIER

Les résidents des lotissements « les Chênes » qui souhaitent rejoindre à pied la route de Saint-Martin ou de Monplaisir devaient emprunter la route de Naucelle dans de mauvaises conditions de sécurité.

Pour remédier à cet inconvénient, la commune vient de réaliser un chemin piétonnier (photos ci-contre) sur une bande de terrain longeant la route, aimablement cédée par Bruno Rques.

Par ailleurs, un passage protégé traversant cette même route, viendra dans peu de temps sécuriser l'accès à ce chemin.

